G en Yvelines

N°107
Mercredi 13 décembre 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Le PSME, grand frère du Port Seine métropole Ouest (PSMO), est prévu sur 300 ha face à Conflans-Sainte-Honorine. Les élus achérois ont lancé la mise en exploitation préalable du sable.



Achères Premiers jalons pour le port Est

Dossier - P. 2

Actualités p.4

YVELINES



« Police de sécurité du quotidien » : à chacun ses besoins

Actualités p.6

POISSY



Au complexe Maurice Clerc, 450 logements, une résidence pour seniors



Actualités p.7

VALLEE DE SEINE

Législatives : rejet du recours contre M. Vialay



Actualités p.8

VALLEE DE SEINE

Carrières-Triel : le port industriel face au tribunal



Actualités p.9

POISSY

Quels aménagements pour Beauregard ?

P. 4 MAGNANVILLE Annulation des logements prévus au stade Riffaud

P. 5 POISSY Porsche s'installera « en face » du Campus PSG

P. 8 YVELINES Collèges : grève des cantines, le Département répond

P. 10 MANTES-LA-JOLIE Agression à la gare : il répond aux accusations

P. 11 PORCHEVILLE Un jeune détenu tente d'étrangler une surveillante

P. 14 MANTES-LA-JOLIE Concert punk rock au Cac Georges Brassens

P. 14 CONFLANS-SAINTE-HONORINE Les imitations de Marc-Antoine Le Bret

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles
à découvrir en dernière page

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VALLEE DE SEINE

Achères : premiers jalons pour le port Est

Les élus achérois ont voté le rachat de terrains à la mairie de Paris pour y exploiter le sable avant que ne s'y implante le Port Seine métropole Est (PSME), plate-forme portuaire dédiée aux conteneurs et à la logistique prévue pour naître dans la décennie 2040… pour peu que l'A104 soit prolongée.

Depuis 2014, un débat public officiel et animé se tient autour du futur Port Seine métropole Ouest (PSMO), une plate-forme portuaire multimodale de 100 ha. Situé au Nord d'Achères, à l'Ouest de la route nationale 184, ce projet de port dédié au BTP doit être terminé en 2040, avec une première portion de 20 ha en chantier dès 2020. Il représente un investissement de 110 millions d'euros HT (hors des acquisitions foncières, Ndlr) pour Ports de Paris.

Son grand frère dédié à la logistique, conditionné par l'A104, progresse beaucoup plus discrètement. Le Port Seine métropole Est (PSME), envisagé face à Conflans-Sainte-Honorine par le gestionnaire d'Etat des ports franciliens, a été récemment discuté par les élus d'Achères. Au conseil municipal du 9 novembre, l'assemblée a en effet voté l'acquisition de 119 hectares appartenant à la ville de Paris à l'Est de la RN184, dans un premier temps pour y exploiter le sable.

A Conflans-Sainte-Honorine, le conseil municipal s'y oppose résolument. Son maire Laurent Brosse (LR) n'avait pas été prévenu de l'achat, il a fort peu goûté la nouvelle selon nos informations. La futue infrastructure portuaire, dont la réalisation pourrait suivre la fin de l'exploitation sablière, nécessiterait par ailleurs le prolongement de la Francilienne pour fonctionner… et en novembre, l'édile conflanais s'est aussi positionné contre cette A104 dont le trajet passe par sa commune.

Les parcelles concernées par la vente votée en conseil municipal d'Achères, actuellement exploitées par un agriculteur, sont situées le long de la Seine, à l'Est de la RN184. Elles sont comprises dans le périmètre du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) et de son usine d'épuration, la plus importante d'Europe.

Ces terrains, achetés à la mairie de Paris, seront ensuite revendus à l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (Epfif), deux opérations qui devraient se tenir quasi-simultanément ce mois-ci. L'opérateur régional est habituellement chargé de « porter » le foncier pour les collectivités en vue d'une utilisation ultérieure. A Achères, il supervisera l'exploitation des carrières de sable.

La municipalité achéroise percevra un bénéfice à la revente, puis des recettes de l'exploitation du sable, mais pourrait devoir racheter les terrains si jamais la plateforme portuaire multimodale ne se réalise finalement pas. Celle-ci est cependant souhaitée par l'État, notamment dans le cadre de la création du canal Seine Nord Europe, juste relancée par le gouvernement avec une mise en service estimée à 2024.

La mairie percevra 13 millions d'euros

Ses 107 km sont destinés à permettre des convois fluviaux de 4 000 tonnes depuis le Nord de la France. L'une de ses extrémités débouche au niveau de la confluence Seine-Oise. *« L'idée est de localiser sur cette confluence des grands centres logistiques où on pourra relocaliser de la valeur ajoutée et de l'emploi »*, expliquait en 2012 Alexis Rouque, alors directeur général de Ports de Paris, lors d'une conférence de l'Atelier international du Grand Paris (AIGP).

L'institution, créée suite à la consultation organisée en 2008 par l'État autour du Grand Paris, précise sur son site internet l'ensemble du projet. Le Port Seine métropole totalise *« 420 hectares d'aménagement en deux opérations »*. A l'Ouest, le PSMO fait face à Andrésy. A l'Est, le PSME fait face à Conflans-Sainte-Honorine, même si le bois de l'ancienne île de Devant, pas concernée par les acquisitions, devrait limiter l'impact visuel face à la place Fouillère, au pied du centre-ville.

Les activités du BTP sont la cible du PSMO, l'objectif à travers le PSME est la création d'une plateforme portuaire multimodale de conteneurs, doublée d'une zone logistique. Avec quelques écueils pour Ports de Paris : *« Sur ces 300 ha, 100 sont constructibles, le reste, il faut le préserver pour l'expansion des crues*, révélait en 2012 Alexis Rouque. *Le site est aussi très contraint par la proximité des collectivités locales, la dimension d'acceptation par les riverains. »*

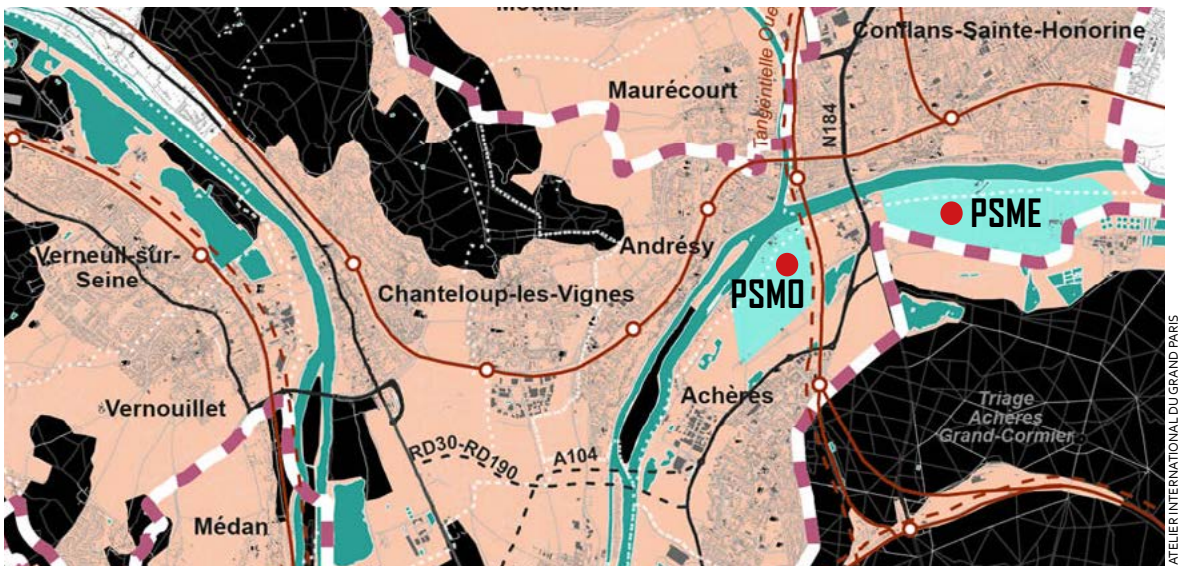

La carte ci-dessus est extraite d'une conférence de l'Atelier international du Grand Paris organisée en 2012 et dédiée au double projet : d'un côté le Port Seine métropole Ouest (PSMO), de l'autre le Port Seine métropole Est (PSME).

Pour acquérir les terrains à la Ville de Paris, la municipalité achéroise va débourser environ 25 millions d'euros. Elle les revendra ensuite pour 31 millions d'euros à l'Epfif. *« Il y a deux temps d'opération,* expliquait le maire DVD Marc Honoré au conseil municipal du 9 novembre dernier. *Le premier, c'est l'achat avec la valeur du sable à 6,50 [euros]. Ensuite, la revente à l'Epfif, avec une valeur du sable à 8,50 [euros]. »*

Pas de port sans autoroute

La double transaction représente un gain important pour la municipalité. *« Cinq millions seront à disposition de la Ville au moment de la vente à l'Epfif »*, poursuivait l'édile face à l'assemblée des élus. Deux millions d'euros seront ensuite reversés à la commune *« durant la recherche et l'exploitation [du sable] par le carrier »*, puis un dernier reliquat à une date indéterminée. Le total des sommes perçues par la municipalité devrait atteindre 13 millions d'euros.

Pour justifier cette opération, la Ville avance notamment deux arguments. D'abord un manque de capacités techniques pour assumer la mise en exploitation et la gestion de la carrière, mais aussi un déficit de moyens financiers pour faire face aux différents recours pouvant être déposés. *« On sait que Conflans-Sainte-Honorine a voté contre l'exploitation des carrières*, a détaillé Marc Honoré au conseil municipal. *Et il y a certaines associations environnementales qui sont opposées au projet. »*

Si l'objectif à long terme est bien *« que les terrains soient une extension de Ports de Paris »*, la municipalité reste toutefois prudente. *« L'exploitation du sable, c'est au moins 25 ans, on est sur du très long terme »*, a ainsi tempéré Marc Honoré des inquiétudes possibles. Cependant, l'engagement financier de l'Epfif, institution habituellement chargée de préparer le terrain à des projets de grande envergure, à hauteur de 31 millions d'euros, rend quelque peu plus concrète la réalisation du PSME.

Cet engagement financier inquiète toutefois l'ancien édile communiste Alain Outreman. *« L'Epfif n'a pas finalité à faire du profit »*, a-t-il noté le 9 novembre. S'il trouve l'accord *« pas si mal »*, il a finalement choisi de s'abstenir lors du vote de la délibération dont il estime que les termes financiers auraient pu être plus avantageux pour la commune : *« Je pense qu'on n'a pas assez forcé la main à la Ville de Paris. Et on a assez peu de lisibilité sur la finalité de l'opération. »*

Les délais seraient de cinq à dix ans pour la mise en exploitation du sable, puis d'environ deux décennies avant le lancement du chantier de port. A la mairie, l'on fait noter que l'utilité de ces 119 hectares est plus que limitée hors d'un port, les terrains se situant en zone inondable. S'ils devaient revenir in fine à la Ville, cette dernière devrait alors leur trouver une vocation pouvant prolonger le PSMO, le projet de parc urbain et le futur quartier de la Petite arche, tous à l'Ouest de la RN184.

Côté PSME, dont la naissance est donc fixée entre 2040 et 2050, la municipalité achéroise devra surtout faire avec la franche hostilité de sa voisine conflanaise. Le 19 décembre 2014, le conseil municipal de Conflans-Sainte-Honorine avait ainsi déclaré *« s'opposer catégoriquement »* au projet de réalisation du port Est. *« Ce projet porterait irrémédiablement atteinte au cadre de vie et à la qualité de vie des habitants de la commune et de la confluence »*, avait-il souligné.

Le projet de port logistique conditionné par l'A104

Le prolongement de l'A104, dont le tracé passe à proximité du futur Port Seine métropole Est, est considéré comme indispensable à sa réalisation par Ports de Paris.

Sans un passage de la Francilienne à quelques centaines de mètres de son emplacement envisagé, le port logistique souhaité par l'État ne pourra voir le jour, faute d'implantation des sociétés de logistique et d'entrepôts de géants du commerce comme Amazon. Pourtant, le projet A104, discuté depuis plusieurs décennies, rencontre une opposition associative comme politique féroce même s'il compte aussi des soutiens de poids.

En 2012, le directeur général de Ports de Paris, justifiait d'ailleurs le choix de phaser le projet entre Ouest et Est par *« le débat autour du bouclage de l'A104 ».* Et d'expliquer : *« Les grands logisticiens ont besoin d'une desserte routière pour que votre site soit crédible et pouvoir les attirer. »*

Ce projet, récemment revenu au-devant de la scène entre autres grâce à l'activisme du maire de Poissy, Karl Olive (LR), fait cependant face à l'opposition politique du maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse. Ce dernier justifie d'ailleurs son opposition farouche au Port Seine métropole Est par la nécessité d'y amener l'autoroute, qui traverserait sa commune.

En 2014, le Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A184 (Copra 184, d'après le nom initial de l'A104, Ndlr) envoyait un questionnaire pour connaître l'avis des candidats aux élections municipales quant à son prolongement. Le futur maire d'Achères, Marc Honoré (DVD), s'était positionné contre le tracé prévu pour l'autoroute, dit *« tracé vert »*, mais avait prévenu : *« En tout état de cause, il faudra trouver une solution de bouclage… »*

Aujourd'hui, l'édile se montre plus nuancé. *« Je me suis positionné contre par solidarité car il n'y a pas qu'Achères,* détaille-t-il. *Mais, selon le tracé vert, il n'y aurait pas beaucoup d'impact à Achères. »* L'élu est également tiraillé entre ses deux homologues et voisins de Poissy et de Conflans-Sainte-Honorine. *« Je préfère ne pas prendre de décision pour le moment,* précise-t-il donc. *J'ai demandé à ce qu'on se rencontre tous les trois. »*

AUCHAN MANTES BUCHELAY

OUVERT DIMANCHE 17 DECEMBRE de 9h00 à 20h00
OUVERT DIMANCHE 24 DECEMBRE de 7h00 à 17h30
OUVERT DIMANCHE 31 DECEMBRE de 8h00 à 17h30

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Fisher-Price

50% soit 14€95 SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH

29€90
Dont 0,21€ d'éco-participation
14€95 cagnotte déduite*



LA BOOMBOX DE BEBO
Ecoute de la musique tout en t'amusant
3 piles LR6 fournies
Dès 6 mois
Réf. 589380





JEUDI 14 DÉCEMBRE

Barbie



7€ SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH

21€90
Dont 0,07€ d'éco-participation
14€90 cagnotte déduite*

BARBIE SIRÈNE COULEURS ET LUMIÈRES
3 piles LR44 fournies
Dès 3 ans
Réf. 569569

DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

30% D'ÉCONOMIES(1)
SUR VOTRE COMPTE WAAOH
SUR TOUTES LES POUPÉES ET ACCESSOIRES

Barbie*





*Selon disponibilité en magasin.

LUNDI 18 DÉCEMBRE

Disney · PIXAR Cars



40% soit 14€76 SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH

36€90
Dont 0,25€ d'éco-participation
22€14 cagnotte déduite*

VÉHICULE FLASH MCQUEEN INTERACTIF 1/16ÈME
Réagit aux mouvements, sons et lumières
3 piles LR6 fournies
Dès 3 ans
Réf. 735236

MARDI 19 DÉCEMBRE

Enchantimals



L'unité 9€90

50% sur la 2ème SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH

Soit la 2ème 4€45 cagnotte déduite*

ENCHANTIMALS
Poupée de 15 cm et son animal
Dès 3 ans - Réf. 432697
Les 2 : 14€85 cagnotte déduite au lieu de 19€80

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

mattel GAMES™



50% soit 11€45 SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH

22€90
11€45 cagnotte déduite*

SOS OUISTITI
Ne fais pas tomber les singes !!
Dès 5 ans
Réf. 492869

JEUDI 21 DÉCEMBRE



mattel GAMES™

5€ DE REMISE IMMÉDIATE

~~14€90~~
9€90
Dont 0,07€ d'éco-participation

1, 2, 3 PROUT
Ne fais pas prouter Guster, le coussin péteur !
2 piles LR6 fournies
Dès 5 ans
Réf. 727123

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

MEGA BLOKS



7€ DE REMISE IMMÉDIATE

~~16€99~~
9€99

SAC DE 60 BRIQUES MEGABLOCKS
Dès 12 mois
Réf. 595026

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

Barbie



50% soit 6€45 SUR VOTRE COMPTE(1) WAAOH

12€90
6€45 cagnotte déduite*

BARBIE FASHIONISTAS
Différents modèles disponibles
Dès 3 ans
Réf. 566835

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE



1+1 GRATUIT

Les 2 6€99
au lieu de 13€98
Soit l'unité 3€50

Disney · PIXAR Cars

VÉHICULE CARS 3
Réf. 54687
Vendu seul : 6€99

Auchan
Magasins / Drive / Internet / Mobile

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY
A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
Tél. 01 30 98 22 22
Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

YVELINES « Police de sécurité du quotidien » : à chacun ses besoins

Trois tables rondes ont eu lieu à Mantes-la-Jolie, Houdan et les Mureaux à propos de la « police de sécurité du quotidien ». Ruraux et urbains ont exposé leurs besoins.

La « *police de sécurité du quotidien* » est attendue pour être expérimentée début 2018. D'ici là, une concertation éclair à l'échelle du pays a été lancée, déclinée dans chaque département, pour laquelle le préfet, Serge Morvan, indiquait qu'il « *doit faire remonter les résultats […] le 15 décembre au ministère de l'intérieur* ». Cette concertation s'est notamment traduite par plusieurs tables rondes avec des acteurs de terrain au cours desquelles des problématiques communes, ou beaucoup plus dépendantes de la ville où elle a lieu, ont été soulevées.

Pour l'arrondissement de Mantes-la-Jolie trois réunions ont eu lieu : plutôt urbaines aux Mureaux le 30 novembre, le lendemain à Mantes-la-Jolie, et plus rurale à Houdan le 5 décembre. « *Ces réunions ne sont pas publiques, elles sont constituées d'échantillons représentatifs* », indique Gérard Derouin, le sous-préfet de Mantes-la-Jolie. Les assemblées, d'une trentaine de personnes à chaque fois, étaient constituées d'élus, responsables scolaires, associations, bailleurs sociaux, policiers municipaux, sociétés de transport, …


LA GAZETTE EN YVELINES

Entouré de représentants de la police, de la gendarmerie et des pompiers, le sous-préfet a écouté les attentes des acteurs de terrain, associations, élus, bailleurs sociaux, sociétés de transport, …

Entouré de représentants de la police, gendarmerie et pompiers ; le sous-préfet explique que cette « *police de sécurité du quotidien* » est « *une volonté* » d'Emmanuel Macron « *compte tenu de la réalité qui est l'insécurité à deux titres : le terrorisme [et] les incivilités subies par les gens au quotidien qui créent un malaise entre la population et les forces de sécurité* ».

Gérard Derouin rappelle les cinq objectifs de cette mesure : « *la lutte contre la délinquance* », le « *respect des forces de sécurité* », « *une réponse sur mesure* » adaptée à chaque territoire, un « *partenariat entre les acteurs publics et privés* », et des « *moyens plus connectés qui entraînent une simplification administrative.* »

Mais cela ne se traduira pas forcément par une augmentation des effectifs, rappelle-t-il ensuite. Et lors de la réunion mantaise, la commissaire Sandrine Carlin avertit que cette « *police de sécurité du quotidien* » n'est pas un retour de la police de proximité. « *La police de proximité avait été imposée comme un dogme,* exprime Sandrine Carlin. *Là, la démarche est totalement différente avec une concertation.* »

Le sous-préfet précise également que la justice fait partie de cette concertation avec « *l'objectif d'avoir une réponse judiciaire plus rapide* ». Plusieurs participants des réunions ont d'ailleurs formulé ce souhait. « *Nous, ce qu'on voudrait, c'est une justice de proximité, qui aille vite et sanctionne,* insiste Jean-Marie Tétart (LR), maire de Houdan, lors de la réunion qui se déroulait dans sa commune. *Certains maires, sur la petite délinquance, renoncent.* »

Une problématique évoquée par plusieurs intervenants lors des différentes tables rondes est la crainte pour les habitants de déposer plainte. « *Le problème aujourd'hui est que les citoyens ne signalent plus parce qu'ils ont peur des représailles* », témoigne, exemples à l'appui, François Lecoq, président du syndicat local de Houdan de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA).

Un constat similaire est dressé par un bailleur social lors de la réunion des Mureaux. « *On a de plus en plus de mal à convaincre nos personnels d'aller déposer plainte,* confirme un représentant de l'Immobilière 3F, plaidant lui pour un « *anonymat* » des employés lors du dépôt de plainte. Le directeur de l'hôpital de Meulan-les-Mureaux, Frédéric Mazurier, évoque essentiellement des agressions verbales et confirme se trouver « *confronté à du personnel qui hésite à témoigner* ». Il juge qu'il « *serait intéressant de pouvoir témoigner au plus près d'où se sont déroulés les faits* ».

En raison de la typologie de chaque territoire, rurale en pays houdanais et plus urbaine pour le Mantois et les Mureaux, des besoins spécifiques ont aussi été soulignés. A la réunion de Houdan le 5 décembre, tous se sont montrés satisfaits de leurs actuels rapports avec la gendarmerie. « *Sur ce qui est annoncé, le milieu rural est peut-être plus avancé,* adresse le maire de Houdan au sous-préfet. *Aujourd'hui, nous avons une relation quotidienne très fluide avec la gendarmerie. Ensemble, nous travaillions déjà dans l'esprit que vous indiquez.* »

Plusieurs maires ont cependant pointé leur principale problématique : « *Les réunions de jeunes, de gamins qui détruisent des mobiliers* », prononce le maire d'Orgerus, Jean-Michel Verplaetse, évoquant les 15 000 euros dépensés par la commune pour refaire des réverbères caillassés. Jean-Marie Tétart estime que dans le pays houdanais, « *100 jeunes* » sont concernés. Ce dernier ajoute que la situation ne changera pas « *tant qu'on n'aura pas moyen de sanctionner immédiatement et au vu de tous* ».

Aux Mureaux, un membre de l'association Tendre la main, qui mène des actions de préventions contre les risques de délinquance, s'est montré positif sur l'évolution de la situation entre police et jeunes. « *Au niveau de la police des Mureaux, il y a moins de problématique qu'avant* », suggère-t-il. Il estime cependant qu'il faudrait « *former la police* » sur les sujets « *de discrimination* ». Et de conclure : « *Ce qui m'intéresse le plus dans tout ça, c'est que les jeunes ne se sentent plus une proie facile.* »

A la réunion de Mantes-la-Jolie, de loin la moins animée des trois à la surprise des organisateurs, un fonctionnaire de la mairie a fait part d'un bon « *partenariat* » déjà en place avec les forces de sécurité. Notamment à travers le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), dont il a questionné l'avenir : « *Cette instance existe et fonctionne plutôt bien. C'est vraiment l'instance où il peut y avoir des échanges entre les différents partenaires.* »

Dans le département, les communes de Trappes et de Limay ont déjà candidaté pour participer à l'expérimentation qui devrait être lancée début 2018. Le maire des Mureaux s'est également dit « *volontaire* ». Mais est-ce que les Yvelines bénéficieront d'une « *police de sécurité du quotidien* » dans le cadre de l'expérimentation ? Une question à laquelle le sous-préfet ne peut encore répondre. « *Je ne sais pas, mais on pourrait le penser vu la typologie du département* », confie Gérard Derouin lors des réunions.

En bref

MAGNANVILLE Le maire annule les logements prévus au complexe sportif

De nombreux habitants avaient manifesté leur opposition au projet de construction de 40 à 50 logements collecifs sur une partie du complexe Firmin Riffaud.


LA GAZETTE EN YVELINES

Le gymnase et la salle polyvalente du complexe sportif, dont l'édile arguait de la vétusté, devront tout de même être détruits.

Il n'y aura finalement pas d'immeubles à la place du gymnase et de terrains de football du complexe sportif Firmin Riffaud. Face à l'opposition de nombreux habitants qui avaient notamment exprimé leur colère lors de deux réunions publiques d'information en juin dernier, le maire Michel Lebouc (DVG) renonce au projet de 40 à 50 logements.

« *Vous m'avez fait part sans équivoque de votre refus de voir se construire des logements au niveau du pôle sportif. Je vous ai entendus et il n'y en aura pas !,* écrit-il aux habitants dans un récent document de communication. *Y renoncer engendrera une perte de recettes pour la commune mais je consens à ce compromis qui vous tient à coeur et j'irai moi-même chercher d'autres sources de financement.* »

« Je vous ai entendus »

Le gymnase et la salle polyvalente du complexe sportif, dont l'édile arguait de la vétusté, devront tout de même être détruits, annonce-t-il, car « *il n'était pas opportun d'envisager leur réhabilitation tant sur le plan technique que financier* ». Pour les remplacer, « *il est prévu la construction d'un gymnase derrière les tennis couverts* », détaille Michel Lebouc.

En bref

LES MUREAUX Un partenariat association-entreprise pour favoriser l'emploi

L'entreprise Enedis a remis un chèque de 1 000 euros à l'association Rencontres pour l'égalité d'accès à l'emploi.

« *Cela formalise ce que l'on faisait depuis quelques temps.* » C'est ainsi que Carlos Montes, adjoint au directeur territorial d'Enedis des Yvelines résume la signature d'une convention et la remise d'un chèque de 1 000 euros à l'association Rencontres pour l'égalité d'accès à l'emploi (RPEAE).

Séduit « par l'idée et le volontarisme »

Ce jeudi 30 novembre, l'association spécialisée dans l'insertion professionnelle des jeunes adultes organisait un job-dating pour les 18-35 ans. C'est en marge de cette opération que la remise de chèque s'est effectuée.

« *J'ai été séduit par l'idée et le volontarisme de Guy Béranger (le président de RPEAE)* », explique Carlos Montes. Avant de poursuivre : « *C'est une démarche qui permet de mettre en adéquation les besoins des entreprises et les jeunes.* »

Dans les Yvelines, l'entreprise de service public « *recrute une centaine de personnes par an, en CDI, en alternance* », poursuit-il. Dans le cadre de la convention signée avec RPEAE, l'entreprise s'engage à être présente aux forums organisés par l'association et à transmettre les CV qui lui parviennent « *et qui correspondent aux besoins* » à son service ressources humaines.

En bref

POISSY

Porsche s'installera « en face » du Campus du Paris-Saint-Germain

Le maire pisciacais en a fait l'annonce en marge d'une réunion publique le 4 décembre dernier.

Il aurait voulu l'annoncer dès le 3 octobre, « *mais rien n'était encore signé* ». C'est donc près de deux mois plus tard, lors d'une réunion publique concernant le quartier Beauregard que l'édile pisciacais Karl Olive (DVD), l'a annoncé. « *Maintenant, je peux vous le dire, Porsche viendra s'installer en face du Campus PSG* », explique-t-il dès le début de la réunion.

Une satisfaction qu'il a d'ailleurs exprimé à la fin de la réunion : « *Cela avance bien.* » Le 24 octobre dernier, *Le Parisien* évoquait « *des approches* » effectuées par le constructeur automobile allemand. Selon le quotidien francilien, il y implanterait à proximité « *un showroom de 10 000 m²* ». Une démarche qui permettrait « *la création de soixante emplois* ».

« Un showroom de 10 000 m² »

Dans *Le Monde*, Karl Olive déclarait récemment, à propos de l'implantation de ce centre régional : « *J'ai compris qu'on avait gagné la bataille de l'image et de l'attractivité.* » Contacté par *La Gazette*, le PSG a indiqué que cette implantation n'était « *a priori pas liée à notre projet* ».

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MEULAN-EN-YVELINES Le réseau de covoiturage s'étend lentement

A quelques mètres du pont Rhin et Danube, cette station est destinée aux covoiturages du quotidien... mais vendredi dernier, jour d'inauguration, elle était en panne suite à un problème technique. Le réseau Covoit'ici relie des villes du Val d'Oise et du Nord des Yvelines avec des bornes physiques, auxquelles s'ajoute une application mobile reliant conducteurs et passagers. Lancé en 2016, le service réunit aujourd'hui 2 550 inscrits. Jusqu'au 31 décembre, ils peuvent bénéficier de 100 euros de trajets comme passagers, et de 10 euros en carte essence comme conducteurs.

En bref

YVELINES

Les radicaux de droite et de gauche à nouveau unis

Les deux partis radicaux ont fusionné samedi dernier. Dans le département, l'organisation du nouveau parti sera déterminée l'an prochain.

Les deux fédérations yvelinoises ne font plus qu'une mais ont gardé quelques vieilles habitudes, envoyant ainsi chacune leur communiqué de presse. Séparés depuis 45 ans, le parti radical valoisien et le parti radical de gauche se sont réunis samedi dernier, lors d'un congrès national fondateur. Les militants ont décidé que la nouvelle formation s'appellerait Mouvement radical, social et libéral.

« *Nous allons travailler ensemble avec tous les radicaux du département pour porter, dans un projet commun, nos valeurs progressistes, laïques, humanistes, écologiques et européennes* », annoncent les ex-radicaux valoisiens. « *Une nouvelle organisation territoriale sera mise en place au cours de l'année 2018* » afin de « *préparer les prochaines échéances électorales* », indiquent les radicaux de gauche yvelinois, par l'intermédiaire de leur président Eddie Aït.

Ce dernier assure surtout que le nouveau parti sera « *une nouvelle force politique, indépendante et affranchie des anciennes alliances (PS/LR)* ». Chaque formation radicale avait en effet formé des alliances électorales avec chacun des deux grands partis désignés.



POISSY Au complexe Maurice Clerc, 450 logements et une résidence pour les seniors

Architectes et promoteurs ont présenté le projet immobilier prévu sur l'ancien site sportif et culturel du groupe PSA, entre hameau des Migneaux et la Coudraie, devant les élus et quelques riverains.

L'on en sait désormais plus sur le projet de construction de 570 logements sur l'emplacement du centre Maurice Clerc. Jeudi 30 novembre salle Robespierre, tous ses intervenants étaient venus le détailler, des architectes aux promoteurs en passant par le constructeur de la résidence-services. Face à eux, une trentaine de personnes partagées entre élus de la majorité municipale, et riverains du futur projet inquiets de la circulation comme de la hauteur des immeubles.

Les terrains de football et de tennis du complexe Maurice Clerc, sur 4,5 ha en contrebas de la Coudraie, accueillaient les salariés du groupe PSA. La commercialisation de 130 logements (des immeubles de quatre à cinq étages, Ndlr), et de la résidence senior de 120 habitations érigée dans et autour de la maison de maître, débutera au printemps 2018. Le début des travaux de cette première phase est souhaité pour l'automne 2018, leur livraison aux acheteurs débutant à l'été 2020.



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est un lieu très beau et très rare, un site paysager magnifique, il y a une histoire de grand parc à l'anglaise à cet endroit », analyse l'architecte Sophie Denissof.

« Une couture urbaine digne de ce nom »

Cette première phase concerne la partie haute du futur quartier. Une seconde phase, à partir de 2020, doit voir la réalisation des 320 logements restants. Des logements individuels superposés et de petits immeubles sont prévus dans la section centrale. En bas, près des pavillons du hameau des Migneaux, le promoteur Nexity apollonia implantera une quarantaine de maisons individuelles après un concours d'architectes sur le thème de Le Corbusier.

« C'est un lieu très beau et très rare, un site paysager magnifique, il y a une histoire de grand parc à l'anglaise à cet endroit, et depuis la rue des Migneaux, on a cette perspective vers le château, analyse l'architecte Sophie Denissof, du cabinet Castro Denissof associés. *Nous avons voulu bâtir de part et d'autre en conservant un lien avec le hameau des Migneaux [...] Tout ça permet de créer des liens avec la Coudraie, de grandes percées avec un grand jardin central dans l'axe du château. »*
La perspective sera conservée avec un parc public de 300 m de long où devrait à nouveau couler à l'air libre un ru jusque-là souterrain. Le trottoir de la rue des Migneaux doit être élargi, les cinq zones humides conservées, quelques commerces et services installés. Côté écoles, deux hypothèses sont à l'étude, a indiqué le maire Karl Olive (LR) : *« L'extension de l'école Robert Fournier (au fond de la Coudraie, Ndlr) et la création d'une école in situ sur le quartier. »*

Il semble cependant réticent à créer des équipements pour chacun : *« On est quand même très attaché à avoir une couture urbaine digne de ce nom, qui ne fasse pas qu'on ait un quartier la Coudraie et un quartier Maurice Clerc. »* Des cheminements piétonniers et cyclables, avec une pente raisonnable malgré les 18 m de dénivelé, doivent ainsi être créés pour lier les deux secteurs.

« Un grand jardin central dans l'axe du château »

Le temps des questions venu, les riverains de la rue de Migneaux, presque tous présents, prennent la parole. *« Quelle sera la hauteur des logements ? »*, demande l'un. *« Vous élargissez les trottoirs, mais quid de la rue elle-même ? »*, s'inquiète une autre qui évoque les 600 logements érigés à la Coudraie. Elle est suivie par un riverain pas rassuré de ne voir que 45 places de stationnement pour les visiteurs du quartier (en sus des 556 parkings prévus en sous-sol, Ndlr).

« Aujourd'hui et depuis des années, la rue des Migneaux est particulièrement dangereuse », a reconnu le maire, qui assure : *« On ne prendra pas de décision avant d'être venu vous voir, vous sonder. »* Prochaine étape : une enquête publique se tiendra du 12 février au 13 mars afin de pouvoir rendre le Plan local d'urbanisme (PLU) compatible avec le projet (le site est pour l'instant classé en zone naturelle, Ndlr).

Le château transformé en résidence senior

Déjà présent avec une résidence senior à Vernouillet, le groupe Aegis Domitys s'installera dans le château, auquel il ajoutera deux grandes extensions. Ses 120 logements sont destinés à accueillir *« une population de seniors autonomes de 70 ans à plus de 100 ans »*, a expliqué à l'assistance le fondateur de l'entreprise spécialisée dans ce type de résidences, Jean-Marie Fournet.

« On a, je pense, plutôt bien réussi à valoriser ce site, s'est-il félicité. *Il s'agissait de conserver ce château et d'en faire quand même quelque chose d'utile à la résidence, on va s'en servir comme accueil, avec des logements au premier étage. »*
Ceux-ci seront ensuite vendus à des investisseurs pour être loués à partir de 1 230 euros mensuels *« avec services de base ».*

Indiscrets

Il n'est jamais trop tôt pour se lancer. Denis Faist (UDI), premier adjoint à Andrésy, a annoncé aux présidents d'associations son intention d'être le successeur d'Hugues Ribault (LR) dont il assure qu'il *« a clairement annoncé qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat »* dans un courrier reçu juste avant que ne soit donné le dîner annuel de la commune à destination des responsables associatifs. *« Cette décision peut vous paraître anticipée, mais il ne reste qu'un peu plus de deux ans pour construire, notamment avec vous, le projet pour Andrésy et les Andrésiens pour ce prochain mandat »*, leur écrit-il aussi, annonçant vouloir rencontrer chacun d'eux.

Il a préféré ne pas demander d'avis extérieur et agir discrètement. Ce maire d'une des nombreuses communes périurbaines de la vallée de Seine a mis en place il y a quelques années une navette destinée aux personnes âgées. Deux matinées par semaine, elle parcourt un circuit dans la petite ville. *« On se débrouille nous-mêmes »*, sourit cet édile qui tient toutefois à ne pas trop s'exprimer, par peur de la voir supprimée.

« Avec la loi, je ne sais pas si on a le droit », confie-t-il en évoquant l'éventuelle concurrence dont Île-de-France mobilités (ex-Stif) pourrait prendre ombrage. Alors, contrairement à la Navette bleue de Poissy, qui remplit un rôle similaire et est subventionnée à hauteur de 272 000 euros par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), il en assume son coût. Le prix de la discrétion ?

Le maire de Poissy Karl Olive (DVD) et l'ex-maire de Lévis-Saint-Nom Yves Vandewalle (LR) ont échangé quelques amabilités la semaine dernière, au sujet du déploiement de la fibre optique par le conseil départemental. Yves Vandewalle, à l'origine d'un premier plan de déploiement avorté, a ironisé sur le caractère tardif du troisième plan vanté sur Twitter par Karl Olive. Ce dernier s'est fait alors cinglant, dans un tweet depuis supprimé.

« Ton amertume te submergeras toujours... tu oublies que lorsque tu avais cette délégation, ton projet haut débit aurait coûté 120 millions de plus [...] Merci finalement de nous féliciter de ne pas t'avoir suivi. » A quoi Yves Vandewalle a répondu tout aussi sèchement : *« Mon cher Karl, l'ironie te rend inutilement agressif ! Et quand on a voté plus de 150 millions d'euros d'augmentations d'impôt par an, mieux vaut éviter les chiffres ! »*

Erratum

Dans sa précédente édition, *La Gazette* s'emmêlait les pinceaux en rapportant le score réalisé par le maire de Lainville-en-Vexin Stéphane Hazan (SE) aux dernières élections législatives. Le candidat avait alors réuni 4,23 % des suffrages dans la huitième circonscription des Yvelines, et non 2,97 % comme nous l'indiquions, en fait son résultat pour la seule Mantes-la-Jolie. La rédaction présente ses excuses aux lecteurs ainsi qu'au principal intéressé pour cette erreur.



En bref

VALLEE DE SEINE Législatives : rejet du recours contre Michel Vialay

Sa concurrente LREM, Khadija Moudnib, n'a pas vu son recours aboutir auprès du Conseil constitutionnel. Définitivement député, Michel Vialay (LR) devra quitter la mairie mantaise.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« J'attendais cette décision avec une très grande sérénité », a indiqué sur Facebook Michel Vialay.

Michel Vialay (LR) reste député. Ce vendredi, le Conseil constitutionnel a rejeté le recours de sa principale adversaire (et ex-adjointe, Ndlr) Khadija Moudnib (LREM). Dans la huitième circonscripton, il l'avait emporté au second tour avec 52,86 % des suffrages. Le Conseil constitutionnel estime que les irrégularités relevées n'ont pas été « *de nature à altérer la sincérité du scrutin* ».

« *J'attendais cette décision avec une très grande sérénité* », a indiqué sur Facebook Michel Vialay. Il pourrait bien céder sa fonction de maire à son successeur désigné, l'adjoint Raphaël Cognet (LR), dès le conseil municipal du 18 décembre. « *Je compte continuer à m'investir auprès des habitants* », a affirmé de son côté son ex-adversaire.

Les Sages rejettent nombre des griefs du recours de Khadija Moudnib (dont celui portant sur la couverture d'une situation de conflit d'intérêts par *La Gazette*, Ndlr). Ils pointent cependant 17 votes « *irrégulièrement exprimés* », retranchés des 1 314 voix d'avance du maire de Mantes-la-Jolie, et notent « *que des individus perturbaient le bon fonctionnement du scrutin en exhortant les électeurs à voter pour M. Vialay à l'entrée de certains bureaux de vote* ».

VERNEUIL-SUR-SEINE Pointe de Verneuil : 200 anneaux à bateaux et 450 logements

Prévu au centre de la base de loisirs, le projet est porté par Bouygues immobilier. Il faudra d'abord en passer par un avis de l'autorité environnementale pour modifier le Plan local d'urbanisme.

Au milieu de la base de loisirs du Val de Seine, entre les étangs du Gallardon et de la Grosse pierre, l'avenir de la petite zone industrielle se dessine plus concrètement. Le projet « *pointe de Verneuil* », c'est 450 logements côté ville, une marina de 200 places côté Seine, et 115 places de parking public en extérieur, le tout voulu depuis de nombreuses années par la municipalité.

Bouygues immobilier a racheté les terrains cet été. Le projet, ou plutôt les orientations urbanistiques qui le déterminent, vont être soumises à l'avis de l'Autorité environnementale. Estimant que ce site de 11 ha « *présente une sensibilité écologique forte* », elle a exigé qu'une évaluation lui soit fournie pour la modification du Plan local d'urbanisme permettant d'y construire.

« *Il correspondra à l'idée qu'on se fait du développement économique, avec le canal Seine Nord Europe, notre projet est arrivé au bon moment* », se félicitait il y a quelques mois le maire Philippe Tautou (LR). « *L'association Adiv-environnement s'oppose et s'opposera au déclassement de la zone naturelle de la pointe de Verneuil pour la rendre constructible* », ont déjà annoncé de leur côté les écologistes vernoliens.

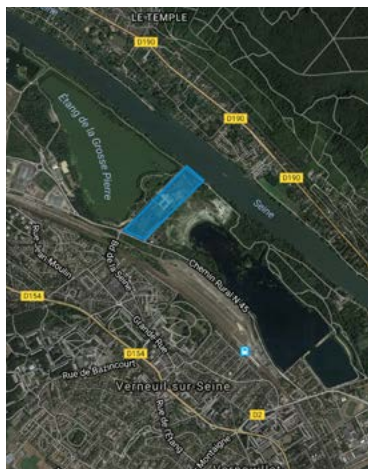

GOOGLE MAPS

Le projet « pointe de Verneuil », c'est 450 logements côté ville, une marina de 200 places côté Seine, et 115 places de parking public en extérieur.

En bref

YVELINES Johnny : hommages et souvenirs dans le département

La mairie de Poissy a mis ses drapeaux en berne pour lui rendre hommage, tandis que des fans ont rappelé les cinq concerts que le chanteur a fait dans les Yvelines.

Il est venu cinq fois chanter devant le public yvelinois en cinquante ans de carrière, la dernière en mars 1996. Johnny Hallyday a laissé d'émouvants souvenirs à de nombreux fans qui se sont rappelés de ses concerts : Versailles en 1964, Guerville en 1972, Mantes-la-Jolie en 1983, Elancourt en 1990 et Chatou en 1996. Les deux concerts du Mantois, méconnus, sont d'ailleurs souvent oubliés des recensions.

Les concerts du Mantois méconnus

La venue du rockeur à Guerville s'est faite dans le cadre d'une tournée qui l'a quasiment ruiné : le « *Johnny circus* », tenu sous un chapiteau pendant l'été 1972, proposait en première partie des numéros de cirque. A Mantes-la-Jolie pendant l'hiver 1983, c'est dans le quartier du Val Fourré qu'il venait dans le cadre de sa tournée « *Le survivant* ».

S'il n'est pas venu chanter à Poissy, le maire Karl Olive (DVD) a tenu à lui rendre hommage dès le mardi 6 décembre, par une banderole affichée sur l'hôtel de ville et des drapeaux mis en berne. « *Johnny, c'était la France ! La France de nos parents, notre France, la France de nos enfants* », s'est-il ému dans un communiqué de presse.

nexity une belle vie immobilière

LANCEMENT ÉVÉNEMENT À L'ÉTANG-LA-VILLE

LES FRAIS DE NOTAIRE SERONT OFFERTS AUX 5 PREMIERS RÉSERVATAIRES(1)

RENDEZ-VOUS DÈS LE 18 NOVEMBRE 2017



Votre appartement terrasse

Découvrez notre nouvelle résidence et devenez propriétaire au cœur d'un parc de 3 hectares !

- À 5 minutes* de la gare SNCF de l'Etang-la-Ville
- En lisière de la forêt Domaniale de Marly-le-Roi
- Au cœur d'un parc de 3 hectares, aux vues incroyables sur la forêt
- Des appartements du 2 au 5 pièces et des duplex
- De larges balcons, des jardins privatifs et de magnifiques terrasses « plein ciel »

0810 531 531
Service 0,06 € / min. + prix appel

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

*Source : google maps - Temps de trajet en voiture. (1) Offre valable pour les 5 premiers réservataires, hors selection de lots non éligibles, se renseigner sur l'espace de vente, à partir du 25 novembre 2017, d'un appartement situé dans la résidence « le clos des vignes » à L'Etang-la-ville et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Les frais de notaire ne comprennent pas les frais de financement et de garanties, ni les frais liés à l'établissement du règlement de copropriété ou le cas échéant des statuts de l'Association syndicale libre ou du cahier des charges devant être versés par l'acquéreur au jour de la signature de l'acte authentique de vente. - Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 – Siège social : 19 rue de Vienne TSA 60030 – 75801 Paris Cedex - Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance – Architecte : ARCHITECTONIA – Illustrateur : Izigraph – IBIZA – Novembre 2017

YVELINES Les syndicats contre l'externalisation des cantines et l'entretien des collèges

Ils s'opposent à ce que la restauration et l'entretien des collèges yvelinois soient gérés, dès 2019, par une société d'économie mixte alliant le Département et un industriel.

Le projet d'externalisation de la restauration et de l'entretien dans les 110 établissements scolaires gérés par le Département ne passe toujours pas pour les syndicats. Alors qu'ils se mobilisent chaque jeudi, le 7 décembre, une conférence de presse unitaire était organisée sous les fenêtres du conseil départemental à Versailles, avec la présence de l'intersyndicale du conseil départemental (FO et CGT, Ndlr) et de syndicats de l'Éducation nationale.

Leur colère ne faiblit pas depuis l'annonce, le mois dernier, du choix du Département de confier, à partir du 1er janvier 2019, la gestion de l'entretien et de la cantine des collèges à une Société d'économie mixte à opération unique (Semop), qui associerait le département à un industriel privé. Sa présidence devrait être assurée par Pierre Bédier, président LR du conseil départemental. D'après Cécile Dumoulin (LR), vice-présidente au conseil départemental déléguée aux collèges, cette réforme permettra de mettre fin « *à une grande disparité dans l'ensemble* » des 110 collèges.

Des grèves tous les jeudis

« *On a 76 tarifs différents, cinq modes de production différents, […] des modes d'inscription et de facturation extrêmement hétérogènes,* souligne cette dernière, qui rappelle que 44 % des cantines sont déjà gérées par le privé. *On souhaite harmoniser tout cela et arriver à un système où les collégiens vont avoir droit à un repas de qualité et vont payer le même prix, avec une tarification sociale qui prendra compte du quotient familial.* »

S'ils louent les arguments du Département, les syndicats regrettent le choix d'externaliser. « *On s'y oppose car ça va être une dégradation des conditions de travail du personnel, avec des répercussions sur les congés et la rémunération, et sur la qualité des prestations et du service rendu au collégiens,* estime Tristan Fournet, secrétaire général de la CGT au conseil départemental, d'après qui cette reforme concerne « *plus de 1 000 agents* ». Cécile Dumoulin assure que les conditions de travail des agents, qui pourraient être mis à disposition ou en détachement, ne changeront pas.

Les syndicats promettent que la mobilisations va continuer. « *Si le Département renonce, on arrête de déposer des préavis de grève chaque jeudi,* prévient Tristan Fournet, alors qu'une banderole « *Non à la Semop* » a été visible jeudi dernier pendant de brèves secondes à une fenêtre du conseil départemental. *Le mouvement est ancré, durable, et les exigences sont très claires : le retrait de ce projet d'externalisation.* » Une nouvelle journée de grèves est prévue le 14 décembre avant une manifestation dans les rues de Versailles le 22 décembre, jour où la réforme sera soumise au vote de l'assemblée départementale.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Le mouvement est ancré, durable, et les exigences sont très claires : le retrait de ce projet d'externalisation », martèle Tristan Fournet (à gauche), de la CGT.

*** Une version longue de cet article sera mise en ligne sur lagazette-yvelines.fr.**

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ouvrir le théâtre « au très jeune public »

La municipalité souhaite proposer une programmation pour les tout-petits, à partir d'un an. Un partenariat avec les crèches est également envisagé.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Pour cette saison, avec l'inspection académique, on a mis en place un parcours d'éducation artistique et culturelle avec l'école Anne Fratellini à Chanteloup-les-Vignes », détaille l'édile.

Lors d'une conférence de presse organisée la semaine dernière, le maire LR de conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse s'est montré plutôt satisfait, du démarrage de la saison 2017-2018 du théâtre Simone Signoret avec plus de 9 000 réservations. Il n'a pas non plus caché les projets qu'il souhaite mettre en place pour la saison prochaine.

« *Pour cette saison, avec l'inspection académique, on a mis en place un parcours d'éducation artistique et culturelle avec l'école Anne Fratellini à Chanteloup-les-Vignes* », détaille l'édile. Un programme qui permet aux enfants de participer à différentes activités en lien avec le théâtre. « *On aimerait développer ça dans les écoles conflanaises* », poursuit l'élu.

Différentes activités en lien avec le théâtre

Le directeur du théâtre, Carl Hallak, affiche lui une autre volonté, celle d'élargir le public du théâtre au « *très très jeune public* ». Et d'expliquer : « *On s'adresserait aux tout-petits, à partir d'un an, avec des aménagements spécifiques dans le théâtre.* » Un partenariat avec les crèches est également envisagé.

VALLEE DE SEINE Port industriel de Triel/Carrières : les opposants franchissent une étape au tribunal

Lors de l'audience au tribunal administratif des recours contre le projet de port industriel à Triel-sur-Seine/Carrières-sous-Poissy, le rapporteur public est allé dans le sens des opposants.

Le port industriel de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy face au tribunal administratif. Jeudi 7 décembre au tribunal administratif de Versailles, s'est déroulée l'audience des recours demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant la création de ce port, et l'annulation de la déclaration d'intérêt général du projet par Ports de Paris, qui le porte.

Ces recours sont portés par la commune de Villennes-sur-Seine, deux associations locales, des riverains et deux conseillers municipaux de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine. Depuis l'annonce du projet, ses opposants sont vent debout contre ce port industriel notamment par crainte de potentielles nuisances et parce qu'il entraînerait la disparition de la marina Port Saint-Louis, l'actuel port de plaisance de 300 anneaux.

Pendant l'audience, le rapporteur public est allé dans le sens des opposants et en a conclu l'annulation totale ou partielle des deux points demandés. La fonction de ce rapporteur public est d'exposer « *publiquement et en toute indépendance, son opinion sur les questions que présentent à juger les requêtes et sur les solutions qu'elles appellent* » d'après le code de justice administrative. Opinion que les magistrats ne sont pas obligés de suivre.

Quelles activités prévues ?

Dans les cartons depuis plusieurs années, le port industriel prévu à cheval sur les communes de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy, a pour objectif d'améliorer la desserte portuaire de la zone, notamment pour l'Ecopôle. Il y a près d'un an, Port de Paris indiquait que ce port d'une superficie de « *près de 34 ha* » était estimé à environ « *30 millions d'euros* ». Mais plusieurs acteurs locaux remettent depuis longtemps en question l'intérêt du projet et semblent avoir remporté une bataille au tribunal administratif au vu de l'avis du rapporteur public.

Parmi ses arguments, cette dernière a notamment pointé « *l'absence de précisions des activités* » prévues sur le port, et donc de son impact en termes de « *nuisances sonores et visuelles* ». Un argument dont s'est défendu Port de Paris par l'intermédiaire de son avocat. « *On oublie quel projet on est en train d'autoriser : une infrastructure portuaire et non les activités qui seront après sur ce port,* souligne-t-il. *Les activités accueillies à terme ne sont pas définies car le but du jeu est de développer les activités économiques de cette zone.* »

Le rapporteur public a également mis en avant le « *delta important* » des emplois créés : entre « *300 et 700* ». Et ajoute : « *L'approximation sur la création d'emplois ne permet pas de voir un avantage économique certain.* » L'ensemble de ses arguments l'a fait conclure à demander l'annulation de l'arrêté préfectoral et de la déclaration d'intérêt général. Un avis salué par les opposants au projet présents lors de l'audience. Désormais, la décision du magistrat du tribunal administratif est attendue pour le jeudi 21 décembre.

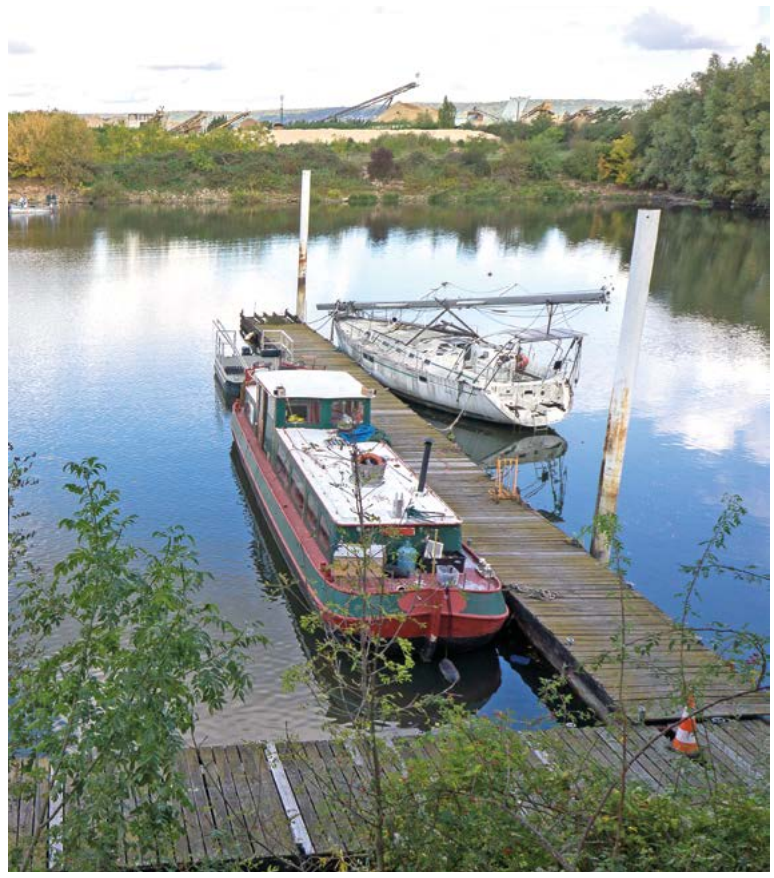

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La rapporteur publique a pointé « l'absence de précisions des activités » prévues pour le port industriel, qui remplacerait l'actuelle marina de plaisance s'il voyait le jour.

POISSY Les possibles aménagements du plateau de Beauregard présentés

Récemment, la communauté urbaine a lancé une étude pour réaménager le plateau de Beauregard, autour des places Racine et Corneille. Plusieurs scénarios ont été présentés aux habitants.

Le 4 décembre dernier, la municipalité a organisé une réunion publique à l'espace sportif Marcel Cerdan, centrée sur le quartier de Beauregard. Une soixantaine de personnes, bailleurs, habitants et acteurs locaux y ont assisté et ont notamment découvert les résultats de l'étude urbaine demandée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

Dans un appel d'offres passé en 2016, la communauté urbaine annonçait vouloir réaliser « *un projet urbain* » sur le secteur de Beauregard qui comprendrait le « *quartier prioritaire en politique de la Ville et ses abords immédiats dont le centre de diffusion artistique* ». Les logements du plateau gérés par les Résidences Yvelines-Essone feront également l'objet d'une réhabilitation dès le mois de janvier 2018.

« *Ce ne sont que des scénarii potentiels, volontairement caricaturaux, cela ne se fera ni demain, ni après-demain* », a détaillé François Grether, architecte et urbaniste en charge de l'étude souhaitée par GPSEO. Avant de poursuivre sur le diagnostic du quartier : « *C'est un quartier ouvert, avec beaucoup d'espaces verts et qui propose une offre en équipements publics relativement satisfaisante.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Arnaud Legros, président du directoire des Résidences Yvelines-Essone a également annoncé un programme d'investissements concernant son parc locatif.

Le fait que le quartier soit « *au centre* » de plusieurs projets, dont le Campus PSG ou le musée Le Corbusier justifie pour GPSEO, la ville et l'architecte, ce réaménagement. Si trois hypothèses sont envisagées, toutes sont focalisées autour des deux places, Racine et Corneille. Le premier d'entre eux envisage « *un certain statu quo* », selon l'urbaniste et prévoit toutefois de « *mettre un accent sur le centre social* ». La seconde hypothèse verrait plutôt « *des commerces relocalisés sur la place Corneille, avec pourquoi pas une maison médicale ?* ».

« Une vision un peu utopique »

Le dernier scénario, verrait lui, une position beaucoup plus radicale. « *La place Racine serait plutôt tournée vers le commerce, avec le marché et la maison médicale*, explique François Grether. *Quant à la place Corneille, elle accueillerait le centre social.* » Mais l'architecte reste toutefois prudent, précisant « *qu'on tendra sûrement vers un quatrième scénario* ».



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Trois hypothèses sont envisagées, focalisées autour des deux places, Racine et Corneille.

Si les habitants, par le biais du conseil citoyen (voir encadré), ont pu donner leurs avis, les projets proposés « *ne nous conviennent pas encore* », souligne Samira Tafat, référente du conseil citoyen du quartier. « *On a peut-être une vision un peu utopique de notre quartier*, poursuit-elle. *On aimerait ramener des choses à l'intérieur de Beauregard.* »

Si ces aménagements ne sont pas encore programmés, Arnaud Legros, président du directoire des Résidences Yvelines-Essone a également annoncé un programme d'investissements concernant son parc locatif. « *Dès janvier 2018, la réhabilitation de 280 logements sera engagée, pour un coût de huit millions d'euros*, explique-t-il. *En 2019, ces travaux concerneront 400 logements pour un total de 12 millions d'euros.* »

Un conseil citoyen axé sur trois objectifs

Fondé il y a un an, le conseil citoyen du quartier de Beauregard organisait ce 5 décembre une réunion à destination des nouveaux membres. « *L'idée c'est d'avoir un noyau dur, entre dix et 20 personnes, à qui on peut faire remonter les problèmes* », explique Samira Tafat, référente et une des fondatrices de ce conseil. Composé d'habitants, de responsables associatifs et de commerçants, ce conseil citoyen aimerait se développer autour de trois pôles : cohésion sociale, développement économique et emploi. « *C'est un vaste chantier, il faut se focaliser sur deux ou trois objectifs* », détaille Samira Tafat.

LIMAY Parents et enseignants veulent être fixés sur les rythmes scolaires

Lors de la présentation du projet éducatif local, le public, plutôt que le projet en lui-même, voulait savoir la position de la municipalité sur un retour à la semaine des quatre jours.

Elle n'aura pas eu le temps de présenter l'intégralité du projet, tant le débat s'est cristallisé autour du retour à la semaine de quatre jours dans les écoles. Le 28 novembre dernier, la municipalité avait organisé une réunion d'informations autour de son projet éducatif local.

La salle du conseil était pleine de parents, enseignants, professionnels de la petite enfance et associatifs. Mais plus que le projet, eux souhaitaient une prise de position de la mairie sur les rythmes scolaires.

« *Cela se fait ailleurs, pourquoi pas ici,* commence Dominique Bouré, adjointe en charge du scolaire et du périscolaire, du lancement du projet éducatif local. *On ouvre aujourd'hui un débat de ce qui va et de ce qui ne va pas.* »

Le projet veut placer « *le temps de l'enfant* » au cœur de la réflexion, en organisant six ateliers participatifs et deux cycles de conférences sur ce thème. « *Cela nous permettra également de revoir le projet éducatif des établissements municipaux* », poursuit l'adjointe.

Mais pour une grande partie de la salle, le débat est ailleurs. « *Les temps d'activités périscolaires sont collées au temps scolaire,* détaille une mère de famille. *Ils font trois heures, sans pause, qu'en pensent les chronobiologistes ?* »

Et quand l'adjointe évoque le calendrier, et une prise de décision en février sur la question des rythmes scolaires, cette moitié de la salle explose. « *Le projet sera forcément différent selon qu'il y ait quatre ou 4,5 jours d'école* », lance un parent. D'autres évoquent des pétitions menées dans les écoles : « *A Kergomard, à Wallon, on est tous contre (les 4,5 jours, Ndlr) !* »

« Un monologue »

Ils abordent aussi le choix d'autres communes (Buchelay, Aubergenville et Achères par exemple, Ndlr) de l'avoir instauré dès la rentrée 2017. « *Votre plus gros problème, c'est votre position,* lancent-ils. *En 2014, on ne voulait pas des 4,5 jours et on les a quand même. On est face à un monologue.* »

Dominique Bouré assure qu'un « *atelier prioritaire* » concernera cette question, sans toutefois parvenir à faire retomber la colère. Et si les parents se font entendre, certains enseignants donnent eux aussi de la voix.

« *On est pris en otage par rapport au calendrier,* explique l'une d'entre eux. *Le mouvement (des enseignants Ndlr) se fait en mars et là on parle d'une décision en mai.* »

Tandis que l'adjointe rappelle que la décision « *se prendra en février* », d'autres parents dans la salle tentent d'amener d'autres sujets au fur et à mesure que les participants, quel que soit leur camp, s'en vont. « *Est-ce qu'on ne pourrait pas parler des activités du centre de loisirs ? C'est important le contenu aussi.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

D'autres parents évoquent des pétitions menées dans les écoles : « A Kergomard, à Wallon, on est tous contre (les 4,5 jours, Ndlr) ! »

MANTES-LA-JOLIE Agression à la gare : un médiateur répond aux accusations

Loin de s'être montré inactif comme l'ont rapporté deux témoins, ce chef d'équipe de l'association Promévil estime avoir déjà été bien au-delà de ce qu'il leur est permis.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On compatit, confie de l'agression Moussa, chef d'équipe chez Promévil, présent ce matin-là. On sait très bien que ce qui s'est passé n'est pas normal et pas joli, surtout gratuitement. »

« Je parle pour rétablir la vérité, elles étaient énervées car elles ne savent pas ce qu'est notre métier. » Moussa, salarié de l'association de médiation Promévil depuis deux ans et demi, chef d'équipe présent sur place lors de l'agression par deux hommes d'une adolescente le matin du 16 novembre, a souhaité témoigner suite à un article de notre précédente édition. Deux femmes, dont la mère de la victime, y accusaient l'équipe de médiateurs d'avoir été pour le moins inactifs face à l'agression.

Six équipes de médiateurs de l'association Promévil travaillent pour le compte de la SNCF le long de la ligne J, dans les gares comme dans les trains, depuis 1995. *« On n'est pas des agents de sécurité, mais de médiation. On n'a que le dialogue,* explique Moussa. *Il faut que les gens sachent ce qu'est la médiation, notre métier tourne autour de quatre axes : prévention, sensibilisation, gestion des conflits et humanisation. On en fait, des bonnes actions, mais on n'en parle jamais...»*

De l'incident du 16 novembre, son témoignage, comme le rapport envoyé à Promévil (que nous avons pu consulter, Ndlr), sont très différents des propos rapportés la semaine dernière. Là où une témoin affirmait les avoir vus se moquer de la victime et minimiser l'agression, Moussa assure avoir fait prévenir la police et s'être interposé entre un des deux hommes et l'adolescente, lui disant certes de ne pas répondre et de s'en aller, conformément aux deux témoignages publiés par *La Gazette.*

« Je l'ai pris, je lui ai dit "ne les calcules pas, ils sont bourrés"... pendant ce temps là, le second, que je n'ai pas vu, insulte la fille. Elle lui répond, se souvient-il de cette rude matinée. *Il veut aller vers la fille, deux collègues s'interposent. Il fait comme si c'était fini. Il est passé derrière nous et avant que les agents aient eu le temps de stopper le geste, il a mis une balayette à la fille. [...] J'ai fait ce que je n'ai pas le droit de faire, je l'ai bousculé. »*

Mais impossible de le retenir de force en attendant la police, poursuit-il, arguant du fait que les médiateurs n'ont aucune assermentation le leur permettant. Il assure également avoir aussitôt prévenu la SNCF. *« S'il y a un doute, qu'on vérifie les images de la caméra »* dans le champ de vision de laquelle s'est produite l'agression, indique Moussa. *« On compatit,* confie-t-il également. *On sait très bien que ce qui s'est passé n'est pas normal et pas joli, surtout gratuitement. »*

Décidant de rester à la gare plutôt que de faire prendre le train de 9 h 22 à son équipe comme prévu, un des médiateurs a dû faire ensuite face à deux parents de la victime, revenus sur place vers 10 h pour exprimer leur colère. *« Pour moi, ils cherchaient un bouc-émissaire et c'était cet agent-là, le retour était carrément une agression »,* estime le chef d'équipe. Se sentant menacé, le médiateur concerné a d'ailleurs envisagé un temps de porter plainte, avant d'abandonner l'idée.

MANTES-LA-VILLE Le cambrioleur retrouvé en prison

Au mois de juin dernier, cet homme de 39 ans, avait cambriolé le magasin Babou. Il a été retrouvé grâce à son ADN.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Il a été déféré devant le tribunal de Versailles ce mercredi 6 décembre et est retourné en prison à l'issue de l'audience.

L'ADN a parlé. Ce mardi 5 décembre, les enquêteurs de la sûreté urbaine du commissariat de Mantes-la-Jolie, ont retrouvé la trace d'un homme de 39 ans. Incarcéré à la prison de Rouen pour des faits similaires, le trentenaire avait participé au cambriolage du magasin Babou, situé dans la zone commerciale d'Auchan, dans la nuit du 25 au 26 juin derniers.

Environ 4 000 euros dérobés

« Ils étaient quatre hommes a être passés par les toits, rappelle une source proche du dossier. *Le coffre-fort du magasin avait été découpé avec une meuleuse. »* Environ 4 000 euros avaient ainsi été volés. Cependant, l'empreinte génétique du trentenaire a été découverte sur le coffre-fort, ce qui a permis aux forces de l'ordre de retrouver sa trace. Lors de sa garde à vue, il a nié les faits. Il a été déféré devant le tribunal de Versailles ce mercredi 6 décembre et est retourné en prison à l'issue de l'audience.

nexity une belle vie immobilière

VILLAPOLLONIA - POISSY

MISE EN VENTE DE NOUVEAUX APPARTEMENTS

TVA 5,5 %(1)

UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ
DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE DUPLEX !



Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

UNE ADRESSE INCONTOURNABLE
POUR UNE QUALITÉ DE VIE INÉDITE !

VITE ! LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !



Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

> À 15 min(2) de la Défense (via l'A14).
> Un cadre naturel et privilégié.
> D'agréables espaces verts paysagers.
> Des intérieurs spacieux et lumineux.
> Des appartements du studio au 5 pièces duplex.
> Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs.

0 800 11 06 95
Service gratuit + prix appel
Disponible sur Google play
Télécharger dans l'App Store
nexity.fr

POISSY POISSY La Couronne grandparis aménagement

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI SUR
villapollonia-poissy.nexity.fr

(1) Les logements éligibles à la TVA à taux réduit sont soumis à un plafond de prix au m² de surface utile, de 4 073 € hors taxe/m², zone A, TVA à taux réduit selon l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts, sous réserve d'une modification de la réglementation en vigueur. Sous conditions d'éligibilité. (2) Source Mappy. Nexity Apollonia RCS Paris B 332 540 087. Document non contractuel, illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance, la représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Perspectives : Asylum. OSWALDORB - 09/2016.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Le centre aquatique fermé … pour inondation

L'établissement a pu rouvrir dès le lendemain. Une rupture d'un joint serait à l'origine du sinistre.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Au final « l'intégralité des locaux techniques » de la piscine est sous l'eau, commente le service départemental d'incendie et de secours yvelinois.

Scène peu banale pour les sapeurs-pompiers dans la matinée de ce jeudi 6 décembre à Conflans-Sainte-Honorine. En intervention à la piscine conflanaise aux alentours de 8 h du matin, ils découvrent que le sous-sol de cette dernière est … inondé !

L'origine du sinistre serait due *« à la rupture d'un joint sur une vanne du réseau d'alimentation en eau »*, précise le service départemental d'incendie et de secours yvelinois sur son site internet. Au final *« l'intégralité des locaux techniques »* est sous l'eau, ce qui représente *« près de 1 600 m² »* de surface. A certains endroits, la hauteur de l'eau est de *« 50 centimètres »*.

« 50 centimètres » d'eau

Afin de sécuriser les secours au moment de l'intervention, toutes les installations électriques ont été arrêtées et les réserves de produits chimiques mises à l'abri de l'eau. Cinq pompes ont été nécessaires pour évacuer le volume d'eau des locaux techniques. La structure a pu toutefois rouvrir dès le lendemain de l'incident.

MAGNANVILLE Policiers tués : l'enquête relancée

L'empreinte génétique d'un proche de Larossi Abbala a été découverte sur l'ordinateur familial.

Lundi 11 décembre, un homme a été arrêté par la sous-direction antiterroriste de la direction centrale de la police judiciaire, révèle *Le Parisien*. Il est suspecté d'être impliqué dans le meurtre de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, tués le 13 juin 2016 à leur domicile.

Déjà entendu

L'empreinte génétique, correspondant à un proche du meurtrier Larossi Abbala, a été découverte sur le clavier de l'ordinateur du couple. Jusqu'à présent, les enquêteurs pensaient que le terroriste avait agi seul. Cette découverte relance l'enquête.

Le suspect avait déjà été entendu dans le cadre de cette affaire et placé en garde à vue. Selon le quotidien francilien, il était discrètement surveillé depuis plusieurs semaines. Les policiers vont tenter de comprendre comment son ADN a pu se retrouver dans le pavillon du couple.

YVELINES Six policiers entendus par la police des polices

Ils sont suspectés d'avoir participé à un système d'escroquerie à la taxe fiscale.

Lundi 4 décembre, six policiers yvelinois ont été placés en garde à vue dans les locaux de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), révèle *Le Parisien*. Gardiens de la paix ou brigadiers de sécurité publique, ils sont suspectés d'avoir participé à un système d'escroquerie à la taxe fiscale. Ils achetaient des voitures hors TVA aux Pays-Bas et les revendaient en France en l'appliquant.

Dans cette affaire, un policier en disponibilité et en cavale avait été interpellé au Portugal en octobre dernier, avait indiqué *Le Point*. Ce dernier serait à l'origine du trafic et avait monté un garage au Mesnil-Saint-Denis, spécialisé dans la vente et l'achat de voitures d'occasion.

Pour acquérir des véhicules haut de gamme, le fonctionnaire de 31 ans se serait servi de son réseau professionnel afin de recruter des prête-noms parmi ses collègues. Il aurait ainsi empoché un million d'euros, non déclaré au fisc.

PORCHEVILLE Un jeune détenu tente d'étrangler une surveillante

Une nouvelle agression est survenue jeudi dernier à la prison pour mineurs de Porcheville. La victime est allée porter plainte.

« 2017, c'est une année folle. On a arrêté de compter les agressions. » Par ce constat, amer, Samuel Messadia, secrétaire du syndicat Force ouvrière, décrit la situation au sein de l'établissement pénitentiaire pour mineurs, situé à Porcheville.

Jeudi 6 décembre, une nouvelle agression s'est produite à l'intérieur de la prison. *« Les détenus sortaient du quartier gymnase pour regagner leurs unités,* explique Samuel Messadia. *Mais sur le chemin, l'un d'entre eux a pris son temps pour regagner sa cellule. »*

Un « déferlement de violence »

Une surveillante lui demande alors de se dépêcher, sans succès. Elle réitère sa demande, avec son bras. *« A partir de là, il y a eu un déferlement de violence,* décrit Samuel Messadia. *Il a essayé de l'étrangler. »* Un surveillant médical intervient pour les séparer, mais sera aussi touché.

Depuis quelques mois, les agressions sont *« récurrentes »*. Pour le syndicaliste, *« c'est la figure du surveillant, de l'autorité, qui est attaquée »*. La victime s'est vu prescrire plusieurs jours d'ITT et est allée déposer plainte au commissariat de Mantes-la-Jolie. *« Tant qu'il n'y aura pas de véritables sanctions judiciaires, la situation ne s'améliorera pas »*, conclut Samuel Messadia.



COURSE A PIED Record de participation pour la quatrième édition du Choco Trail

Dimanche, malgré des conditions difficiles, plus de 3 200 coureurs se sont engagés dans cette course nature. A la clé, une médaille en chocolat pour tous.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le froid et la boue n'ont pas découragé les plus de 3 200 inscrits à cette course, qui s'est déroulée dimanche 10 décembre.

Si elles n'étaient pas extrêmes, les conditions de course de la 4e édition du Choco Trail d'Hardricourt (dont *La Gazette en Yvelines* est partenaire, Ndlr) étaient difficiles. Mais le froid et la boue n'ont pas découragé les plus de 3 200 inscrits à cette course, qui s'est déroulée dimanche 10 décembre et dont la progression augmente d'année en année. « *On a démarré à 550 en 2014, aujourd'hui on a battu le record* », s'est réjoui Yann Scotte (DVD), l'édile hardricourtois.

La volonté de Yann Scotte était de faire du Choco Trail « *le grand évènement sportif annuel* » de la commune. La pari est plus que réussi puisque la course est le premier trail des Yvelines et le deuxième d'Île-de-France. « *Il y a un engouement autour du côté gourmand je pense* », souligne Guillaume Freulon, président du Trinosaure Club des Mureaux et co-organisateur de l'évènement avec la Ville.

Car la particularité de cette course nature est la récompense : une médaille en chocolat, fabriquée par le chocolatier Barry Callebaut dont l'une de ses usines se situe à Hardricourt. C'est d'ailleurs ce qui intéresse Bernard, retraité du côté de Mantes-la-Jolie, qui court sur 13 kilomètres. « *Moi je viens pour le chocolat* », rigole-t-il.

« Un engouement autour du côté gourmand »

Avant de s'adresser à Philippe et Manuel, qui l'accompagnent : « *Vous vous courez au Mont-Blanc, alors ça va être facile !* » Une pique que relativisent les deux hommes, engagés sur le 24 kilomètres : « *Ce n'est pas parce que c'est une « petite course » que ce n'est pas technique.* »

9 h 30, le premier départ, celui du 24 kilomètres est donné. « *Faites attention, vous avez du mobilier urbain, ne vous blessez pas,* insiste Guillaume Freulon. *Le circuit est aussi très gras.* » Les départs s'enchaînent, et aux environs de 10 h, celle du 8 kilomètres, « *que l'on pourrait baptiser la course des élus* », sourit le speaker, s'élance à son tour. Parmi les coureurs, Yann Scotte bien sûr, mais aussi ses homologues conflanais Laurent Brosse (LR), muriautin François Garay (DVG) et oinvillois Stéphane Jeanne (SE). Le maire de Poissy, Karl Olive (DVD), s'était, lui, inscrit sur les 13 kilomètres.

Après avoir notamment gravi 200 marches dès les premiers mètres et couru dans la boue, les participants arrivent au stade, situé dans les hauteurs de la ville et se voient remettre leurs récompenses. Engagé sur le 13 kilomètres, Stéphane, de Saint-Germain-en-Laye, a terminé en « *une heure et quatre minutes* ». Et de préciser : « *Dans un trail, ce qui est important c'est de finir la course. Je suis plutôt content du chrono.* »

Habitué, le Saint-Germanois émet toutefois une réserve : « *Je pense qu'on a atteint la limite en terme de participants. Lorsqu'on passe par les passages étroits, en milieu de peloton, on est parfois obligés de marcher, ça casse.* » Yann Scotte, pour sa part a un autre objectif : « *Pourquoi pas atteindre les 4 000 ?* », proposait-il du nombre de participants de la future édition.



LA GAZETTE EN YVELINES

Yann Scotte, a un nouvel objectif : « Pourquoi pas atteindre les 4 000 ? », proposait-il du nombre de participants de la future édition.

FOOTBALL Le FC Mantois surpris par le dernier de N2

Les sang et or s'inclinent 2-0 contre Fontenay-le-Comte, qui n'avait jusque-là pas encore connu de succès en National 2.

Pour le compte de la 13e journée de National 2 du groupe D, les footballeurs du Mantois se déplaçaient sur la pelouse de Fontenay-le-Comte, dernier du championnat avant la rencontre. Les sang et or ont été surpris par leur adversaire du jour et s'inclinent 2-0.

Pourtant, la première période aurait pu laisser penser à une autre issue vu les occasions du FC Mantois, et un but refusé pour hors jeu « *plus que contestable* » d'après le club. Mais en seconde mi-temps, Fontenay, qui n'avait jusque là pas gagner de match cette saison, va prendre l'avantage sur un contre précédé d'une perte de balle des joueurs du Mantois (52e minute). Une dizaine de minutes plus tard, Fontenay va alourdir la marque sur un coup franc dévié par le mur (63e minute).

Ce revers fait perdre une place aux sang et or, qui sont désormais premiers non-relégables, à trois points de la zone rouge. Le samedi 16 décembre, le FC Mantois recevra Saint-Briochin, l'actuel cinquième de National 2.

NATATION Meeting d'apnée à Mantes-la-Jolie

La section plongée de l'Association sportive mantaise organise samedi 16 décembre sa troisième édition du Meeting de Mantes en Yvelines d'Apnée. Cette compétition, sélective pour les championnats de France, se déroulera au complexe Aquasport de Mantes-la-Ville à partir de 14 h. Plus d'une trentaine de compétiteurs d'Ile-de-France et de la région Centre sont attendus, dont des champions départementaux, nationaux et mondiaux. L'entrée est gratuite et plus de renseignements sont disponibles sur asm-plongee.com.

VOLLEY-BALL L'aventure en Coupe de France continue

Ce week-end, le championnat a laissé sa place au troisième tour de la Coupe de France fédérale. Les féminines du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB), premières de leur poule de Nationale 3 (N3), se sont imposées trois sets à deux (25-22, 21-55, 21-25, 25-19, 15-11) contre Caen, classé second dans sa poule de N3. Une qualification pour le tour suivant pour laquelle les Conflanaises ont dû lutter au cour d'un match où les deux équipes se sont rendues coup sur coup. Le week-end prochain, retour à la N3 pour le CAJVB avec la réception de Saint-Jean-de-Braye, l'actuel dernier de la poule.

BASKET-BALL Poissy se rapproche de la zone rouge

Après la défaite contre un opposant au maintien la semaine dernière, la Poissy basket association a encore lâché des points importants ce week-end en s'inclinant à domicile 59-72 contre l'équipe de Tours. Cette dernière, troisième de la poule C de Nationale 2 à égalité de points avec le premier, est facilement venue à bout des Pisciacais. Poissy reste à la 11e place de sa poule (sur 14 équipes), mais à seulement un petit point de ses deux poursuivants. Dans le cadre de l'opération *Peluches du cœur*, les spectateurs ont lancé des centaines de nounours sur le terrain à la mi-temps qui seront donnés à des associations.

FOOTBALL Poissy prend de précieux points

En s'imposant 2-0 sur sa pelouse contre Beauvais, les Pisciacais creusent l'écart de points qui les séparent de la zone des relégables.

Dans un duel de mal classés du groupe C de National 2, Poissy, premier non-relégable avant la rencontre, recevait Beauvais, son poursuivant. Samedi 9 décembre, Poissy a tiré son épingle du jeu et s'impose 2-0 grâce à des réalisations à chaque fois inscrites en fin de période. Un succès qui permet aux Pisciacais de s'éloigner de la zone rouge.

Si les Beauvaisiens se montrent dangereux pendant la première mi-temps avec quelques frappes, ce sont les jaune et bleu qui vont ouvrir le score sur une réalisation de Fabien Raddas (43e minute). Dans une deuxième période peu riche sur le plan offensif, Poissy réussit à alourdir la marque dans les dernières minutes de la rencontre, sur un but du jeune Moustapha Cissé (84e minute).

Ce succès permet à Poissy de remonter à la 12e place du championnat (sur 16 équipes) et surtout de prendre trois points d'avance sur le premier non-relégable. Une forte opposition attend les jaune et bleu pour leur prochain match du 16 décembre : ils se déplaceront sur la pelouse des Lusitanos de Saint-Maur, actuellement quatrième du championnat et qui restent sur trois victoires de rang.

SPORT DE COMBAT Kick-boxing light : un Flinois champion d'Europe

Jérôme Matin, du club Kick-full de Flins-sur-Seine, a été sacré champion d'Europe de kick-boxing light à Varsovie le 2 décembre.

Un titre de plus pour Jérôme Matin, le sociétaire du Kick-full de l'Association sport, loisirs et culture (ASLC) de Flins-sur-Seine. Le samedi 2 décembre à Varsovie en Pologne, lors des championnats d'Europe UFR, Jérôme Matin a décroché l'or en kick-boxing light (les KO ne sont pas autorisés, Ndlr) en -84 kilos seniors.

« *Ça me tenait à cœur car je n'avais pas encore de titre européen* », apprécie Jérôme Matin, lors de la célébration de ce titre le 5 décembre à Flins-sur-Seine, ne manquant pas de remerciements pour son club et son coach. Pourtant, à 40 ans, le champion qui a commencé la boxe il y a 8 ans s'est retrouvé à des adversaires bien plus jeunes.

« Le plus vieux de la catégorie »

« *J'étais le plus vieux de la catégorie donc il fallait trouver des stratégies,* explique Jérôme Matin. *J'ai un style de boxe à reculons et je suis gaucher, on utilise ça pour déstabiliser les adversaires.* » A noter que Jérôme Matin avait eu l'or lors du championnat du monde WTKA le mois dernier en Italie. Et que son jeune homologue du Kick-full de Flins-sur-Seine, Mohamed Abidi, 18 ans, y avait lui décroché l'argent.



RACHID ZEROUALI

« Ça me tenait à cœur car je n'avais pas encore de titre européen », apprécie Jérôme Matin.

Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu
mais c'est leur envie de prendre soin de chacun
qui fait la différence.
Plus que du service, de l'attention.

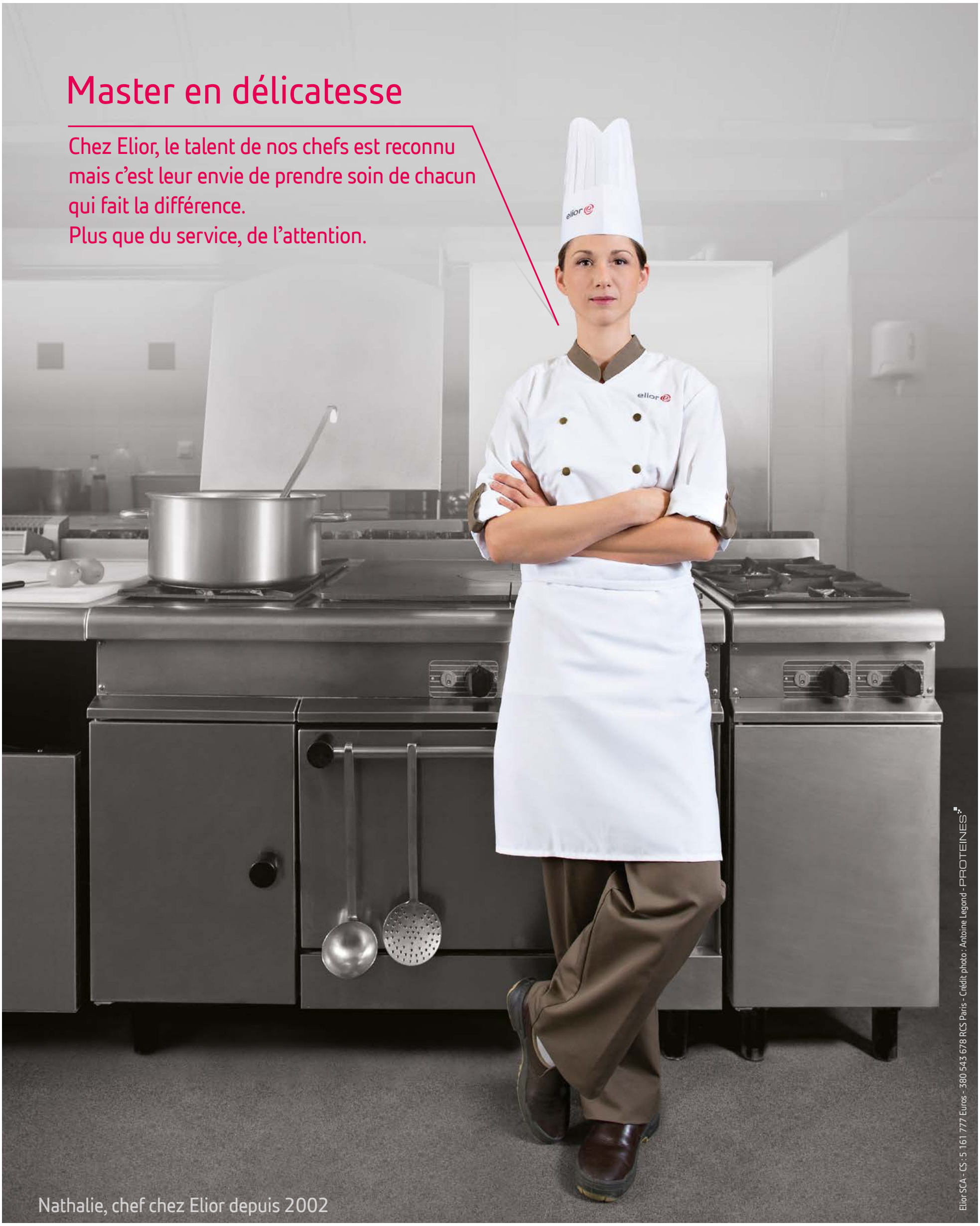

Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

Elior SCA - CS : 5 161 777 Euros - 380 543 678 RCS Paris - Crédit photo : Antoine Legond - PROTEINES

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction du Développement Collectivités Territoriales
Tél. : 01.47.16.51.00
www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions elior

MANTES-LA-JOLIE Concert punk rock au Cac Georges Brassens

Le rock s'empare du Centre d'action culturelle Georges Brassens le samedi 16 décembre pour une soirée de concert avec pas moins de trois groupes.



EMMANUEL GUIBERT

Les Burning heads vont enflammer le Cac.

Ce sera sans doute l'un des derniers concerts organisé sous l'égide de l'association Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens dans le lieu culturel éponyme. Le samedi 16 décembre à partir de 21 h, trois groupes se succéderont sur la scène du Cac Georges Brassens pour une soirée de concerts aux tonalités punk rock. L'ouverture et la fin de la soirée seront assurées par 10G Lefourb' et ses DJ set orientés rock'n'roll, soul garage et punk.

Les Orléanais du groupe Burning heads viendront également fêter leurs trente ans de carrière sur la scène du Cac. « *Entre hardcore et punk rock et également des variations dub reggae, les Orléanais toujours en grande forme sur scène … ils vont vous le prouver* », annoncent les organisateurs. Le troisième groupe sera Monkeys B, entre punk métal, hardcore et touche à tout. Le tarif est de 5 euros. Renseignements sur la page Facebook de l'événement.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Les imitations de Marc-Antoine Le Bret

L'humoriste de télé et de radio vient présenter son dernier spectacle au théâtre Simone Signoret.



CYRILLE JERUSALMI

L'imitateur s'attaque au monde de la politique.

Marc-Antoine Le Bret présente son dernier one-man-show au théâtre Simone Signoret le samedi 16 décembre. L'imitateur, connu notamment pour ses passages sur *Touche pas à mon poste* ou encore *On n'est pas couché,* s'attaque régulièrement aux sportifs et aux artistes, et se met maintenant à la politique dans *Marc-Antoine Le Bret fait des imitations.*

« *Avec la même justesse dans les voix, la même précision dans le mimétisme, il s'en prend maintenant à Macron, Juppé, Sarkozy, Ménard, Marine Le Pen, […] et consorts à travers ses chroniques quotidiennes qui cartonnent sur RFM et une version rallongée de son spectacle* », indique la description du spectacle qui s'annonce « *évolutif, plein de générosité et de fous rires* ».

Les tarifs sont compris entre 12 et 29 euros. Pour plus d'informations ou réserver des places, rendez-vous sur theatre-simone-signoret.fr, ou contacter le 01 34 90 90 90.

MAGNANVILLE Les jeunes musiciens s'associent pour leur « Première scène »

L'école des 4 z'arts et le conservatoire à rayonnement communal de Limay seront réunis sur la scène du Colombier pour la première édition de *Première Scène.* Le communiqué de l'événement indique que la salle de spectacle et les deux écoles « *ont la volonté de mettre en commun leur savoir-faire et leurs compétences afin de créer des moments d'ébullition artistique et culturelle ouverts au public* ». Le concert se déroule le samedi 16 décembre à 20 h. Les tarifs sont de 3 et 5 euros. Réservations au 01 34 77 65 09 ou par courriel à contact@lecolombier.org.

AUBERGENVILLE Musique symphonique

Pour les fêtes de fin d'année, le théâtre de la Nacelle accueille l'Orchestre de l'Alliance. Ce dernier invite les spectateurs « *à la découverte de la danse à travers la musique symphonique avec un programme de valses viennoises orchestré spécialement par le compositeur Renaud Déjardin, qui a su magnifier la richesses des timbres de l'orchestre dans une version pour 15 instruments solistes* », indique le site internet de la Nacelle. Le concert sera donné le samedi 16 décembre à 21 h. Les tarifs sont compris entre 15,5 et 7 euros. Plus de renseignements sont disponibles sur theatredelanacelle.fr.

GARGENVILLE Gospel à l'église Saint-Martin

L'église Saint-Martin de Gargenville accueille un concert de gospel le samedi 16 décembre à 21 h. « *La Chorale gospel attitude de l'association Sol in Mantes, créée en 2003, regroupe plus de 50 choristes, hommes et femmes, de tous âges et tous horizons qui partagent et transmettent la musique gospel avec passion et complicité* », annonce le communiqué de la Ville. La billetterie sera sur place le jour du concert. L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans, 5 euros pour les 12-18 ans, 10 euros pour les plus de 18 ans. Plus de renseignements au 01 30 42 11 70 ou par courriel à culture.a.gargenville@wanadoo.fr.

ACHERES Maupassant et les bords de Seine

Le jeudi 14 décembre, à 20 h à la bibliothèque, une lecture d'un florilège de nouvelles et d'extraits de nouvelles sera lu pour découvrir « *Maupassant et les bords de Seine* ». Proposé par l'association Echos d'écrits, au cours de cette lecture, « *portraits et ambiances témoignent des multiples facettes de la vie et des loisirs d'alors, sur et au bord de la Seine* ». La lecture est conseillée à partir de 15 ans. L'entrée est gratuite mais la réservation est indispensable à la bibliothèque ou au 01 39 11 22 95.

ANDRESY Les jouets de votre enfance

Pour son exposition mensuelle, jusqu'au dimanche 7 janvier, la galerie des passions de l'espace Julien Green accueille une exposition sur le thème des trains, des autos et des jeux de construction. « *La galerie des passions vous invite à plonger dans vos souvenirs d'enfance et à faire découvrir aux plus jeunes les jeux anciens de votre enfance, mais également des trains électriques* », indique le communiqué de la Ville. Plusieurs jeux de constructions sont également exposés, tirés des univers de Star Wars, Disney, … L'accès est libre du mercredi au dimanche, de 10 h à 19 h. Plus de renseignements au 01 34 01 11 62.

LES MUREAUX Michel Drucker est « Seul … avec vous »

Le vendredi 15 décembre, le présentateur télé présentera son one-man-show au Cosec Pablo Neruda.

Le célèbre animateur de télévision, indétrônable présentateur notamment de *Vivement dimanche* sur *France 2*, foulera les planches muriautines ce vendredi 15 décembre. A 20 h 30 au Cosec Pablo Neruda, Michel Drucker présentera son one-man-show *Seul … avec vous.* L'homme que les français ont pris l'habitude de voir régulièrement à la télé évoque pour l'occasion ses souvenirs.

« L'envers du décor »

« *J'avais cette envie depuis longtemps : d'être seul avec vous l'espace d'une soirée, pour évoquer mes souvenirs accumulés au cours d'une carrière, dont la longévité n'en finit pas de m'étonner. Rendez-vous compte, cinquante ans,* indique Michel Drucker dans la description de son spectacle. *Ce soir, je vais vous raconter les coulisses, l'envers du décor. J'espère vous étonner, vous émouvoir, mais aussi vous faire rire.* »

Les tarifs du spectacle sont compris entre 12 et 28 euros. Pour obtenir plus de renseignements ou réserver vos places, contacter le 01 30 91 24 30 ou rendez-vous sur les site internet de vente en ligne.

POISSY Jean-Louis Debré en dédicace

Le célèbre homme politique français, Jean-Louis Debré vient dédicacer son livre *Tu le raconteras plus tard* à la librairie du Pincerais. Ancien ministre de l'intérieur, président de l'Assemblée nationale, président du conseil constitutionnel, et fidèle de Jacques Chirac, Jean-Louis Debré raconte dans ce livre 12 années de la droite, de 1997 à 2007, avec sa liberté de ton et son franc-parler. La rencontre se déroulera le samedi 16 décembre à partir de 15 h.

Plus de renseignements sur le site internet librairiedupincerais.fr

MANTES-LA-JOLIE Le théâtre, un plateau d'information

La pièce de théâtre contemporain *Entropie, Chroniques parisiennes* sera présentée au Collectif 12 les jeudi 14 et vendredi 15 décembre à 20 h. « *Paris en 2017, trois amis, compagnons de théâtre – un auteur, un acteur et un producteur qui se sont trouvés «pris» ensemble dans l'explosion d'un attentat – se présentent dans ce qu'ils croient être un lieu de représentation, une salle de spectacle* », indique de cette pièce le Collectif 12. Les tarifs sont entre 5 et 10 euros. Réservation au 01 30 33 22 65 ou par courriel à contact@collectif12.org.

OFFRES D'EMPLOI*
"Traitées par la Mission Locale du Mantois"

• **Agent administratif (H/F)**
Poissy - CDD - Intérim - Connaissance SAP est un plus mais non obligatoire - Appeler les fournisseurs pour récupérer les contrat de location de voiture - Scanner les contrats de location dans notre base - Établir un fichier excel avec les données récupérées

• **Agent d'accueil (H/F)**
Aubergenville - CDI - Temps partiel - Excellent présentation, investie, motivé - Intérêt pour les activités sportives De préférence véhiculé - Connaissance excel+pack office souhaitable - Accueil physique et téléphonique - Encaissement Travail un weekend sur 4 ; amplitude horaire : 8h30 min-22h max

• **Agent d'entretien polyvalent (H/F)**
CDD - Connaître les règles d'hygiène en matière d'entretien, - Savoir utiliser les techniques, produits, matériels et machines d'entretien - Avoir des notions en hygiène alimentaire- Savoir utiliser des machines - HACCP - Effectuer le nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité - Participer à l'entretien des parties communes extérieures - Assurer l'entretien courant et le rangement des matériels utilisés - Participer au service de demi-pension (préparation des entrées et desserts, service, desserte...) - Participer à la plonge - Assurer le nettoyage de l'établissement au moment des permanences

• **Aide à la cuisine (H/F)**
CDD - Motivation - Respect de l'hygiène - Etre en forme physique (beaucoup de port de charge et de travail le midi) Compréhension de la langue française - Aider à la préparation des repas (épluchage, entrées, desserts, participation à la réalisation technique des mets...) - Participer au service des repas - Participer aux activités de laverie et de remise en état des locaux Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur selon les processus définis

• **Archiviste médicale (H/F)**
Mantes-la-Jolie - CDD - Intérim - Niveau Bac - Profil administratif - Gérer les entrées et sorties des matières et gérer les plannings de transport- Poste pouvant évoluer vers un CDI après mission d'intérim

• **Comptable général (H/F)**
Limay. - CDD - Intérim - Une expérience dans la comptabilité - La réalisation et l'envoi des bons de commandes La saisie informatique des réceptions des marchandises - Le rapprochement et la saisie des factures fournisseurs - La préparation des paiements puis leur réalisation - Le classement des factures - La comptabilisation des écritures de banque

• **Cuisinier pizzaïolo (H/F)**
Buchelay. - CDI - Temps partiel - Expérience souhaitée - Débutant accepté - Dynamique, motivé, réactif, esprit d'équipe, sérieux et ponctuel - Amplitude horaire : 9h à 23h30 - en continu ou coupure - Formation interne prévue - Réalisation de pizza

*Les offres concernent uniquement les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

mission Locale DU MANTOIS
Centre Commercial Mantes 2
Bâtiment Le Cube - Allée des Médecins
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 23 44 - accueil.mldumantois@gmail.com
Rejoignez-nous et partagez | Abonnez-vous à ML Mantois

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Le « Festival du rire jeunes talents » est de retour

Cette année le « Festival du rire jeunes talents » revient pour une sixième édition. Retour sur la folle aventure de ce festival uniquement organisé par des étudiants.



LFM RADIO

Cette année encore, les élèves de l'Itedec d'Aubergenville organisent leur festival d'humour.

Cette semaine, *La Matinale* s'invitait dans l'Itedec d'Aubergenville pour parler de l'organisation de son *Festival du Rire Jeunes Talents*. Depuis six ans, les élèves de l'école se lancent chaque année pour défi d'organiser, seuls, ce grand festival d'humour. Une assiduité qui paye puisque l'événement a acquis une véritable notoriété et attire chaque année de plus en plus de monde. Pour cette nouvelle édition, les jeunes organisateurs ont même dû en déplacer la localisation : le festival se déroulera à La Nacelle d'Aubergenville, un gain de 250 places.

« *Cette joie, nous sommes chaque année plus nombreux à la partager, en fait 300 étudiants participent à l'organisation de cet événement dans le cadre de leur formation*, explique Corine Gomond, enseignante en techniques de communication et soutien des élèves. *Plus qu'un festival, il s'agit d'un trait d'union entre la formation et le monde culturel.* » En effet, il s'agit désormais du plus grand festival d'humour organisé par des étudiants, une particularité qui séduit de plus en plus les humoristes qui s'y rendent. Depuis sa création plus de 50 humoristes s'y sont produits.

Pourtant rien ne prédestinait ce festival, né d'une blague entre élèves, à atteindre un tel niveau. L'idée est née dans une salle de classe de l'IUT de Mantes. Après avoir rendu un devoir sous forme de sketch, l'un des élèves s'est particulièrement distingué. « *Dans le feu de l'action, les élèves se sont mis d'accord en se disant "chiche, on crée un festival rien que pour toi !"* », raconte Inès, élève de première année. Qu'ils soient en première année ou en deuxième, tous retirent du positif de cette expérience incroyable. « *Ce n'est que du bonheur* », apprécie la jeune fille.

« *Les étudiants qui participent à ce festival sont principalement ceux de l'IUT de Mantes, ceux du Lycée Condorcet de Limay, et ceux de la formation assistant manager de l'Itedec,* indique Ramine, lui-même en formation assistant manager. *On a ensuite un partenariat avec la ville de Mantes-la-Jolie et celle d'Aubergenville.* » Si le festival a lieu chaque année, les élèves doivent véritablement se battre pour sa survie. « *Ça n'a pas toujours été simple et d'ailleurs on n'a pas fini de rencontrer des difficultés* », souligne Ismahane.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Sofiane El Khilaly, en écoute sur 95.5 FM et sur lfmradio.com.

ETAT ET CIVILS L'insertion des jeunes : « deux mondes qui ne se rencontrent pas »

« État et Civils » s'attaquait cette semaine à un sujet sensible, l'insertion de la jeunesse yvelinoise.

État et Civils abordait ce mercredi l'insertion des jeunes dans le département. Une question cruciale à l'heure où l'Ile-de-France compte environ 670 000 chômeurs de catégorie A, dont plus de 60 000 jeunes, au mois de novembre dernier. Pour évoquer ce problème, Jordan Brest recevait Francine Charloto, chargée de mission d'emploi pour Face Yvelines, Aissata Dem, coordinatrice insertion et chargée à l'emploi pour la ville de Mantes-la-Jolie, et Ahriz Azmy, directeur de la Mission Locale du mantois. Tous sont d'accord : un malaise est véritablement présent lorsque l'on évoque la jeunesse sur le marché de l'emploi.

« *En fait, c'est deux mondes qui ne se rencontrent pas* », explique Francine Charloto. Selon Aissata Dem, la problématique est encore plus complexe, il s'agit de différences de codes sociaux : « *Beaucoup de jeunes sont déjà en rupture avec les institutions comme le pôle emploi et la mission locale, et il y a la question des codes sociaux, des codes de l'entreprise* ». Mais la problématique de l'emploi englobe aussi des faits



LFM RADIO

« Il faut être motivé, mais aussi avoir les moyens de se déplacer sur des autres départements », ajoute Ahriz Azmy.

plus terre à terre comme la mobilité. « *Il faut être motivé, mais aussi avoir les moyens de se déplacer sur des autres départements* », ajoute Ahriz Azmy. En somme, si la problématique est loin d'être réglée, tous le savent l'une des clés en est le dialogue.

État et Civils, tous les mercredis, de 11 h à 11 h 30, présenté par Jordan Brest, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

SUDOKU : niveau moyen

7	2	9		5				
						8	4	
8	4		9		3	2		
	7	4		8	2		6	
	3				5	7		8
							3	4
	1		5		8			6
4						5	8	
	5		2	3	9			1

SUDOKU : niveau difficile

	8					9		
				7			4	
7	3		6				8	
						5		4
		8					1	
4	1	3		5	7		2	
9		6	7	8		1		
							6	7
8		5			6		9	

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017

Les Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Le rendez-vous des Achérois

Les promos du 15 au 21 décembre 2017

ARRIVAGES JOURNALIERS

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES



Bananes
(Equateur)

0,99€ Le kg



Carottes
le sac

~~2,00€~~ **1,49€**



Ailes de poulet roties
à la mexicaine

~~5,50€~~ **4,50€**



Paquet de bout.
Pom'Potes

~~2,50€~~
2,00€



Paquet
4 bouteilles Gini

~~2,50€~~
1,95€

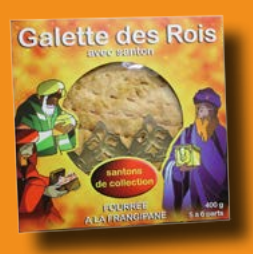

Galette
des Rois

~~3,50€~~ **2,65€**



Paquets de semoule
Couscous

1,49€



Paquets de Granfetta
Buitoni

~~1,29€~~ **0,99€**



Riz Jasmine flower

~~1,49€~~ **0,99€**



Lessive X-TRA total
3 litres -43 lavages

~~5,95€~~ **3,99€**



~~2,50€~~
1,95€

Pack de 6 bouteilles pocket Oasis
au choix



Pâte à tartiner
Nutella 960g

~~6,95€~~ **4,99€**



Spray Fé-
brèze Thaï
Orchidée
(300ml)

1,99€



Recharge Lessive X-TRA
poudre 43 lavages

~~4,95€~~ **2,99€**



vins Italien
La bouteille
au choix

~~1,95€~~ **1,49€**



Brouilly

~~5,50€~~
4,50€



Nouilles chinoises
arôme poulet ou barbecue

~~1,00€~~
0.69€



~~1,00€~~
0,65€

Paquet de chips
Extra Crunchy

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Horaires

lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h

dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères